

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 1 : Organiser son intervention de pose de voies ferrées en toute sécurité</b>			
Préparation de l'intervention, déploiement des outils et consommables et sécurisation de l'intervention	<p><b>Prévoir son intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire</b>, à partir des consignes écrites ou orales et en échangeant avec son supérieur hiérarchique, afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus.</p>	<p><b>livret de compétences</b> + <b>Epreuve pratique</b> + <b>Questionnaire illustré</b> + <b>Entretiens avec le jury</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La communication est assurée par une présence aux points de briefing du chantier et des questions sont posées au besoin.</li> <li>▪ Le responsable hiérarchique est questionné sur les consignes en cas d'incompréhension et des retours d'expérience lui sont fait au besoin.</li> <li>▪ Les objectifs et les conditions de réalisation de l'intervention sont analysés à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie.</li> <li>▪ L'adéquation entre les objectifs et les moyens à déployer (durée, matériel, moyens de levage...) est analysée et si nécessaire discutée avec la hiérarchie.</li> <li>▪ L'ensemble des moyens matériels (outils, matériaux, consommables nécessaires) à mobiliser pour exécuter le chantier sont prévus en nature, qualité et en quantité nécessaires à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie.</li> <li>▪ Les moyens de balisage, de protection et de sécurisation à mobiliser sont prévus en nature, qualité et en quantité nécessaire</li> <li>▪ La logistique de l'intervention est planifiée pour garantir un démarrage à l'heure prévue.</li> <li>▪ Le camion est chargé dans un ordre logique de rangement (avec les outils, matériaux, consommables nécessaires) permettant d'optimiser la réalisation du chantier.</li> <li>▪ Un niveau de consommables suffisant est prévu pour l'intervention. Si des besoins matériaux apparaissent, ils sont remontés à la hiérarchie.</li> </ul>
	<p><b>Délimiter les zones de travail en identifiant les zones de travail à risques</b> à partir des consignes (verbales, plans, croquis) du chef d'équipe, afin de préparer la réalisation des opérations en toute sécurité.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ La reconnaissance du chantier est effectuée et comprend l'identification des accès, des zones, des risques et des éléments de sécurité.</li> <li>▪ Les règles et contraintes des schémas d'aménagement sont appliquées/déployées et permettent une mise en place optimale du chantier.</li> <li>▪ Les moyens de balisage, de protection et de sécurisation à mobiliser sont identifiés.</li> <li>▪ Le balisage du chantier est réalisé en fonction des indications des documents de référence du chantier (PPSPS, note d'organisation, plans d'installation, plans de signalisation, réglementation) et des consignes du ou des responsables de chantier.</li> <li>▪ L'ensemble des zones de déchargement, d'accès au chantier et de travail, y compris les zones à risques (en</li> </ul>

			<p>particulier celles qui sont proches du trafic des trains) sont clairement visibles pour l'ensemble des acteurs exerçant sur le chantier et près du chantier et sécurisées (lorsque cela est possible).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les actions de délimitation du chantier sont coordonnées avec celles des autres acteurs présents sur le chantier.</li> <li>▪ Les éventuels éléments non-conformes par rapport aux consignes orales ou écrites ou erreurs de balisage sont identifiés et reportés à la hiérarchie le plus rapidement possible avec les moyens de communication adéquates et/ou disponibles.</li> </ul>
	<p><b>Installer sur le chantier les outils, matériaux et consommables nécessaires</b> (au bon endroit, en bonne quantité et au bon gabarit), selon les consignes du supérieur hiérarchique, afin de garantir la réalisation des travaux dans les conditions attendues de sécurité, de qualité et de délai</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ Les bons gestes et postures de manutention des éléments (accessoires/outils/matériaux nécessaires) et de prévention des risques physiques (pour soi et pour autrui) sont appliqués.</li> <li>▪ Les actions d'installation sont coordonnées avec celles des autres acteurs présents sur le chantier.</li> <li>▪ Les éventuels obstacles sur le chantier sont dégagés.</li> <li>▪ Le stockage est réalisé de telle sorte à garantir la pérennité du matériel et la sécurité des intervenants sur le chantier.</li> <li>▪ L'approvisionnement de l'outillage, du matériel et des consommables sur les voies est réalisé dans la zone prédéfinie à cette utilité, en bonne quantité et au gabarit, de manière ordonnée et logique et dans le respect des instructions transmises par le responsable hiérarchique.</li> <li>▪ Les accessoires et équipements des engins de chantier, sont installés en sécurité, en respectant les directives du chef de chantier.</li> <li>▪ Les signes d'usure ou de défaillance du matériel sont détectés.</li> <li>▪ En cas de problèmes rencontrés (matériel abîmé, problème de stockage, obstacles, risque/dangerosité...) le responsable est alerté le plus rapidement possible avec les moyens de communication adéquates et/ou disponibles.</li> </ul>
<p>Clôture du chantier</p>	<p><b>Ranger le matériel du chantier</b>, en le stockant dans les espaces dédiés, afin de libérer la zone de travail et de permettre le déroulement de l'intervention en toute sécurité</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ Les bons gestes et postures de manutention des éléments (accessoires/outils/matériaux nécessaires) et de prévention des risques physiques (pour soi et pour autrui) sont appliqués.</li> <li>▪ Le rangement du matériel est réalisé de telle sorte à garantir la pérennité du matériel.</li> <li>▪ Les actions de rangement du matériel sont coordonnées avec celles des autres acteurs présents sur le chantier.</li> <li>▪ Les protections collectives et la signalisation sont retirées selon la procédure de sécurité prédéfinie.</li> <li>▪ Les procédures d'entretien courant des principales machines/outils utilisées sont appliquées.</li> <li>▪ Les signes d'usure ou de fragilité du matériel sont identifiés.</li> <li>▪ Un suivi du stock des consommables est réalisé et le remplacement des différents consommables est assuré dès que nécessaire.</li> <li>▪ En cas de problèmes rencontrés (matériel abîmé, problème de stockage...) le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.</li> </ul>

	<p><b>Nettoyer la zone de travail,</b> dans le respect des instructions et des règles environnementales, afin de clôre l'intervention en toute sécurité et de garantir la continuité des activités sur la zone à la clôture du chantier</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ Les actions de nettoyage du chantier sont coordonnées avec celles des autres acteurs présents sur le chantier et la sécurité de l'intervention est garantie.</li> <li>▪ Les moyens de nettoyage à mobiliser et consommables nécessaires au nettoyage sont identifiés et utilisés. Si des besoins matériels/consommables apparaissent, ils sont remontés à la hiérarchie.</li> <li>▪ La zone de travail est parfaitement nettoyée et rangée.</li> <li>▪ Les règles de traitement et d'évacuation des différents déchets sont appliquées, tout en respectant les exigences environnementales.</li> <li>▪ L'ensemble des éléments déplacés dans le cadre du chantier sont repositionnés correctement.</li> <li>▪ L'information de clôture de chantier est transmise aux acteurs environnants une fois la zone de travail nettoyée.</li> </ul>
--	---	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 2 : Réaliser les travaux de pose et de maintenance de voies ferrées en toute sécurité</b>			
Réalisation des travaux de dépose de la voie ferrée	<b>Démonter les éléments constitutifs de la voie ou de l'appareil de voie</b> dans les règles de l'art, tout en les triant, afin de réutiliser par la suite les éléments non détériorés	<b>Livret de compétences</b> + <b>Epreuve pratique</b> + <b>Questionnaire illustré</b> + <b>Entretiens avec le jury</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ Les directives du responsable de chantier et les plans sont scrupuleusement appliqués.</li> <li>▪ Les moyens matériels (engins, machines, outillages) et consommables (matières premières, pièces de rechange...) nécessaires à la mise en œuvre de l'action sont prévus (en nature, qualité et en quantité), sont positionnés sur le chantier et utilisés de façon cohérente par rapport aux besoins du chantier. Si des besoins en matériels/consommables apparaissent, ils sont remontés à la hiérarchie.</li> <li>▪ La méthode et les outils de démontage de la voie ou de l'appareil de voie (tenailles à rails, pinces...) sont choisis en fonction des constituants de la voie.</li> <li>▪ Les éléments constitutifs de la voie ou de l'appareil de voie d'un chantier de renouvellement sont démontés et correctement triés pour la réexpédition.</li> <li>▪ Les travaux de démontage et de tri de la voie ou de l'appareil de voie sont réalisés dans le temps imparti et de manière à préserver l'intégrité des machines/outils utilisés, tout en respectant les exigences environnementales.</li> <li>▪ Un auto-contrôle final de l'action réalisée est effectué.</li> </ul>
	<b>Effectuer le dégarnissage manuel du vieux ballast</b> dans les règles de l'art, afin de ne conserver que le ballast réutilisable pour la suite du chantier.		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ Les moyens matériels (engins, machines, outillages) et consommables (matières premières, pièces de rechange...) nécessaires à la mise en œuvre de l'action sont prévus (en nature, qualité et en quantité), sont positionnés sur le chantier et utilisés de façon cohérente par rapport aux besoins du chantier. Si des besoins en matériels/consommables apparaissent, ils sont remontés à la hiérarchie.</li> <li>▪ Le ballast réutilisable ou non est identifié par le professionnel.</li> <li>▪ La profondeur de dégarnissage du ballast de la voie choisie est correcte.</li> <li>▪ La technique de dégarnissage manuel du ballast de la voie est correctement réalisée.</li> <li>▪ Un auto-contrôle final de l'action réalisée est effectué.</li> </ul>

<p>Réalisation des travaux de pose de voies ferrées</p>	<p><b>Poser la voie neuve et/ou l'appareil de voie</b> à l'aide d'un système mécanique ou manuel (portique ou bi grues) dans les règles de l'art et dans le respect des consignes de sécurité, afin de constituer la voie dans les délais et de garantir la qualité de l'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ La coordination de l'intervention est assurée par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention. En cas de problème, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.</li> <li>▪ Les directives du responsable de chantier et les plans sont scrupuleusement appliqués.</li> <li>▪ Les moyens matériels (engins, machines, outillages) et consommables (matières premières, pièces de rechange...) nécessaires à la mise en œuvre de l'action sont prévus (en nature, qualité et en quantité), sont positionnés sur le chantier et utilisés de façon cohérente par rapport aux besoins du chantier. Si des besoins en matériels/consommables apparaissent, ils sont remontés à la hiérarchie.</li> <li>▪ Les techniques et outils de levage adaptés sont mis en œuvre, suivant les caractéristiques du chantier.</li> <li>▪ Les différentes techniques de levage sont maîtrisées : le levage mécanique (utilisation de bi-grue, portique) ou l'élingage (pose de chaînes, lins, crochets...).</li> <li>▪ Le déchargement et la pose des éléments de voies sont réalisés dans le temps imparti et de manière à préserver l'intégrité des machines/outils utilisé, tout en respectant les exigences environnementales.</li> <li>▪ Un auto-contrôle final de l'action réalisée est effectué.</li> </ul>
	<p><b>Assembler les voies et/ou les appareils de voies</b> en utilisant les techniques et outils adéquats, afin de s'assurer de la robustesse de la voie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ La coordination de l'intervention est assurée par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention.</li> <li>▪ Les directives du responsable de chantier et les plans sont scrupuleusement appliqués.</li> <li>▪ Les moyens matériels (engins, machines, outillages) et consommables (matières premières, pièces de rechange...) nécessaires à la mise en œuvre de l'action sont prévus (en nature, qualité et en quantité), sont positionnés sur le chantier et utilisés de façon cohérente par rapport aux besoins du chantier.</li> <li>▪ Les traverses et supports sont positionnés en respectant les règles de travelage et d'équerrage.</li> <li>▪ Les rails ou fers sont tronçonnés et percés.</li> <li>▪ Les moyens manuels / mécanique / semi-mécaniques de positionnement des rails ou fers sur la voie sont maîtrisés et le positionnement des rails ou des fers sur la voie est juste.</li> <li>▪ Les différentes techniques de pose de joints sont maîtrisées (pose des éclisses, des cés, des profils isolants...) et les joints sont raccordés en respectant les ouvertures.</li> <li>▪ Le serrage des éléments de fixation est réalisé (et mesuré) en fonction des besoins.</li> <li>▪ L'ordre chronologique de ces étapes est respecté.</li> <li>▪ Les techniques et outils adaptés de positionnement des rails ou fers sur la voie sont mises en œuvre.</li> <li>▪ L'assemblage des voies ou des appareils de voies est réalisé dans le temps imparti et de manière à préserver l'intégrité des machines/outils utilisé, tout en respectant les exigences environnementales.</li> <li>▪ Un auto-contrôle final de l'action réalisée est effectué.</li> </ul>
	<p><b>Décharger la bonne quantité de ballast</b> en fonction des consignes de relevage et en utilisant les outils adéquats,</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ La coordination de l'intervention est assurée par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention. En cas de problème, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des</li> </ul>

	<p>afin de caler la voie et d'éviter tout risque de déraillement.</p>		<p>moyens de communication mis à disposition.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les moyens matériels (engins, machines, outillages) et consommables (matières premières, pièces de rechange...) nécessaires à la mise en œuvre de l'action sont prévus (en nature, qualité et en quantité), sont positionnés sur le chantier et utilisés de façon cohérente par rapport aux besoins du chantier. Si des besoins en matériels/consommables apparaissent, ils sont remontés à la hiérarchie.</li> <li>▪ La quantité nécessaire de ballast à décharger est identifiée.</li> <li>▪ La voie est calée à l'aide des outils et techniques adaptées, avant le déchargement du ballast, pour éviter tout risque de déraillement.</li> <li>▪ Le tain de ballast est préparé (sécurités enlevées, attelages desserrés) et le bon fonctionnement des leviers de manœuvre des trémies est vérifié.</li> <li>▪ Le ballast est correctement déchargé et réparti entre les traverses, en fonction des besoins précédemment identifiés (soit relevage, soit mise à hauteur, soit nivellement complémentaire) et suivant les caractéristiques du chantier.</li> <li>▪ Les techniques et outils adaptés sont mis en œuvre, suivant les caractéristiques du chantier.</li> <li>▪ Les travaux de déchargement du ballast sont réalisés dans le temps imparti et de manière à préserver l'intégrité des machines/outils utilisés, tout en respectant les exigences environnementales.</li> <li>▪ Un auto-contrôle final de l'action réalisée est effectué.</li> </ul>
	<p><b>Niveler la voie</b>, en utilisant les techniques de bourrage adéquate, afin de finaliser les travaux de pose de voie ferrée.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ La coordination de l'intervention est assurée par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention. En cas de problème, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.</li> <li>▪ Les moyens matériels (engins, machines, outillages) et consommables (matières premières, pièces de rechange...) nécessaires à la mise en œuvre de l'action sont prévus (en nature, qualité et en quantité), sont positionnés sur le chantier et utilisés de façon cohérente par rapport aux besoins du chantier.</li> <li>▪ Les techniques de bourrage manuel pour régaler les profils de ballast (fourche) et de bourrage mécanique pour niveler la voie (groupe de bourrage manuel) sont maîtrisées.</li> <li>▪ Les techniques et outils adaptés sont mis en œuvre, suivant les caractéristiques du chantier.</li> <li>▪ Les travaux de répartition et nivelage du ballast sont réalisés dans le temps imparti et de manière à préserver l'intégrité des machines/outils utilisés, tout en respectant les exigences environnementales.</li> <li>▪ Un auto-contrôle final de l'action réalisée est effectué.</li> </ul>

	<p><b>Participer aux travaux de libération des longs rails soudés</b> dans les règles de l'art, afin de rendre la voie utilisable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ La coordination de l'intervention est assurée par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention. En cas de problème, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.</li> <li>▪ Les moyens matériels (engins, machines, outillages) et consommables (matières premières, pièces de rechange...) nécessaires à la mise en œuvre de l'action sont prévus (en nature, qualité et en quantité), sont positionnés sur le chantier et utilisés de façon cohérente par rapport aux besoins du chantier.</li> <li>▪ Les rails sont desserrés correctement.</li> <li>▪ Les rails sont levés, les rouleaux posés et les vérins mis en œuvre pour préparer la libération des longs rails soudés.</li> <li>▪ Le rail est coupé, tiré et frappé afin d'être étiré et ramené à une température de référence.</li> <li>▪ Les rouleaux sont déposés et les attaches sont resserrées au niveau de pression adéquate, en fonction du type d'attache.</li> <li>▪ Les techniques et outils adaptés sont mis en œuvre, suivant les caractéristiques du chantier.</li> <li>▪ L'ordre de la réalisation de ces tâches est respecté.</li> <li>▪ Les travaux de libération des longs rails soudés sont réalisés dans le temps imparti et de manière à préserver l'intégrité des machines/outils utilisé, tout en respectant les exigences environnementales.</li> <li>▪ Un auto-contrôle final de l'action réalisée est effectué.</li> </ul>
<p>Réalisation des travaux de maintenance</p>	<p><b>Opérer les travaux de maintenance d'éléments constitutifs de voies ou d'appareils de voie</b>, en appliquant les techniques adéquates, afin de remplacer les éléments abimés et de rendre la voie utilisable et sécurisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ La coordination de l'intervention est assurée par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention. En cas de problème, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.</li> <li>▪ Les directives du responsable de chantier et les plans sont scrupuleusement appliquées.</li> <li>▪ Les moyens matériels (engins, machines, outillages) et consommables (matières premières, pièces de rechange...) nécessaires à la mise en œuvre de l'action sont prévus (en nature, qualité et en quantité), sont positionnés sur le chantier et utilisés de façon cohérente par rapport aux besoins du chantier. Si des besoins en matériels/consommables apparaissent, ils sont remontés à la hiérarchie.</li> <li>▪ Les éléments constitutifs de voies ou d'appareils de voie nécessitant un remplacement sont identifiés, ainsi que ceux n'en nécessitant pas, et seuls les éléments nécessitant un remplacement connaissent une opération de maintenance.</li> <li>▪ Les techniques de remplacement sont maîtrisées, quel que soit l'élément constitutif de la voie (remplacement d'attaches, demi-ferrure, traverses, ballast, long rail soudé, barre normale, etc.) ou de l'appareil de voie concerné (aiguillage, demi-aiguillage, etc.).</li> <li>▪ Les techniques et outils adaptés sont mis en œuvre, suivant les caractéristiques du chantier.</li> <li>▪ Les travaux de maintenance d'éléments constitutifs de voies ou d'appareils de voie sont réalisés dans le temps imparti et de manière à préserver l'intégrité des machines/outils utilisé, tout en respectant les exigences environnementales.</li> <li>▪ Un auto-contrôle final de l'action de maintenance réalisée est effectué.</li> </ul>

	<p><b>Exécuter les travaux de remise à la cote sur voies courantes</b> (écartement, géométrie, tenue des attaches), en appliquant les techniques adéquates, afin de remplacer les éléments abimés et de rendre la voie utilisable et sécurisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ La coordination de l'intervention est assurée par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention. En cas de problème, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.</li> <li>▪ Les directives du responsable de chantier et les plans sont scrupuleusement appliqués.</li> <li>▪ Les moyens matériels (engins, machines, outillages) et consommables (matières premières, pièces de rechange...) nécessaires à la mise en œuvre de l'action sont prévus (en nature, qualité et en quantité), sont positionnés sur le chantier et utilisés de façon cohérente par rapport aux besoins du chantier. Si des besoins en matériels/consommables apparaissent, ils sont remontés à la hiérarchie.</li> <li>▪ Le contrôle du serrage des attaches et leur remise en état est réalisé à l'aide des outils et techniques adaptés.</li> <li>▪ Le contrôle du nivellement et de la géométrie de la voie courante (distance entre les éléments constitutifs de la voie : longitudinale, transversale et dressage) et leur remise en état est réalisé à l'aide des outils et techniques adaptés.</li> <li>▪ Les techniques et outils adaptés sont mis en œuvre, suivant les caractéristiques du chantier.</li> <li>▪ Les travaux de remise à la cote sur voies courantes sont réalisés dans le temps imparti et de manière à préserver l'intégrité des machines/outils utilisés, tout en respectant les exigences environnementales.</li> <li>▪ Un auto-contrôle final de l'action de maintenance réalisée est effectué.</li> </ul>
	<p><b>Effectuer les travaux de remise à la cote sur les appareils de voies</b> (équilibre, écartement, cotes de protection des pointes, géométrie...) en appliquant les techniques adéquates, afin de remplacer les éléments abimés et de rendre la voie utilisable et sécurisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La sécurité du chantier et de tous les intervenants est assurée pendant toute la durée de l'intervention (EPI et EPC prévus et utilisés...).</li> <li>▪ La coordination de l'intervention est assurée par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention. En cas de problème, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.</li> <li>▪ Les directives du responsable de chantier et les plans sont scrupuleusement appliqués.</li> <li>▪ Les moyens matériels (engins, machines, outillages) et consommables (matières premières, pièces de rechange...) nécessaires à la mise en œuvre de l'action sont prévus (en nature, qualité et en quantité), sont positionnés sur le chantier et utilisés de façon cohérente par rapport aux besoins du chantier. Si des besoins en matériels/consommables apparaissent, ils sont remontés à la hiérarchie.</li> <li>▪ Le contrôle de l'écartement dans les appareils et leur remise en état est réalisé à l'aide des outils et techniques adaptés.</li> <li>▪ Le contrôle des cotes de libre passage dans les TJS et leur remise en état est réalisé à l'aide des outils et techniques adaptés.</li> <li>▪ Le contrôle de protection de pointe et leur remise en état est réalisé à l'aide des outils et techniques adaptés.</li> <li>▪ Les techniques et outils adaptés sont mis en œuvre, suivant les caractéristiques du chantier.</li> <li>▪ Les travaux de remise à la cote sur les appareils de voie sont réalisés dans le temps imparti et de manière à préserver l'intégrité des machines/outils utilisés, tout en respectant les exigences environnementales.</li> <li>▪ Un auto-contrôle final de l'action de maintenance réalisée est effectué.</li> </ul>



